



Agriculture et pêche

Fiche d'information

Contexte

L'enquête européenne sur les conditions de travail (EECT) de Eurofound est menée tous les cinq ans depuis 1991. Chaque édition de l'enquête présente un aperçu de la situation des conditions de travail dans toute l'Europe et indique la nature et l'ampleur des changements affectant la force de travail et la qualité du travail. Le travail d'investigation pour la dernière édition de l'EECT a été mené en 2005 dans 31 pays, dont les 27 États membres de l'UE, les pays candidats (la Croatie et la Turquie) ainsi que les pays de l'AELE (la Norvège et la Suisse). En 2005, l'échantillon a été fixé à 1 000 personnes par pays (600 pour Chypre, l'Estonie, le Luxembourg, Malte et la Slovaquie).

Suite à l'enquête de 2005, Eurofound a demandé à TNO Work & Employment de réaliser une analyse statistique secondaire des données de cette quatrième enquête sur les conditions de travail afin d'établir des profils sectoriels concernant les conditions de travail dans les 27 États membres. Aux fins de cette analyse, la nomenclature NACE révision 1.1¹ a été utilisée. Les résultats sont présentés dans le cadre de 26 fiches d'informations couvrant chacune l'un des 26 secteurs de la nomenclature NACE. Chaque fiche présente:

- le profil des caractéristiques sociodémographiques du secteur à partir des données au niveau NACE à 1 et 2 chiffres;
- le profil des conditions de travail dans le secteur à partir des données au niveau NACE à 1 et 2 chiffres.

¹ Il s'agit d'une révision de la «Nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne» connue sous l'acronyme NACE et publiée à l'origine par Eurostat en 1970. Le code NACE a ensuite été révisé (REV. 1.1) dans les années 90.

Cette fiche d'information présente un aperçu des conditions de travail dans le secteur de l'agriculture (incluant chasse et sylviculture) et de la pêche.

Profil du secteur

Concernant l'âge moyen des travailleurs, l'agriculture (ainsi que la chasse, la sylviculture et la pêche) est un secteur assez «âgé», avec 25,2% de travailleurs de 55 ans ou plus. Le secteur se caractérise également par une stabilité professionnelle supérieure à la moyenne: 42,8% des travailleurs de ce secteur occupent leur emploi actuel depuis 16 ans ou plus.

En termes de statut professionnel, l'agriculture est un secteur assez distinctif: plus de 59% des travailleurs sont indépendants contre un taux moyen pour l'ensemble des secteurs de 16,7%. En matière de contrats de travail, la proportion de travailleurs sous contrats temporaires dans l'agriculture (43,9%) est supérieure à la moyenne de l'ensemble des secteurs (23,4%). Il convient de noter que selon l'analyse préliminaire des données de l'enquête², l'agriculture affichait la plus forte proportion de salariés sans contrats (24%). Dans ce secteur, les travailleurs sont également plus susceptibles de travailler dans des entreprises unipersonnelles et des microentreprises (2 à 9 personnes).

Les niveaux d'instruction et les revenus sont relativement faibles dans le secteur agricole. La plupart des travailleurs du secteur ont un niveau d'instruction peu élevé ou n'ont pas obtenu la moindre qualification et se retrouvent dans la catégorie de revenus la plus faible.

² Parent-Thirion, A., Fernández, E., Hurley, J., Vermeylen, G., *Quatrième enquête européenne sur les conditions de travail*, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2007.

Sexe		
	Hommes	femmes
Agriculture, chasse et sylviculture + pêche (A+B)	63,6%	36,4%
Tous les secteurs	55,5%	44,5%

Âge					
	Âge moyen	Tranche d'âge			
		≤ 24 ans	25-39 ans	40-54 ans	≥ 55 ans
Agriculture, chasse et sylviculture + pêche (A+B)	44,5▲▲▲	8,9%	27,3%▼▼▼	38,5%	25,2%▲▲▲
Tous les secteurs	40,0	11,8%	36,8%	38,6%	12,7%

Ancienneté dans l'entreprise ou l'organisation				
	≥ 2 ans	3-5 ans	6-15 ans	≤ 16 ans
Agriculture, chasse et sylviculture + pêche (A+B)	14,4%▼▼▼	14,4%	28,4%	42,8%▲▲▲
Tous les secteurs	27,1%	20,9%	29,6%	22,4%

Type d'emploi		
	Indépendant	Salarié
Agriculture, chasse et sylviculture + pêche (A+B)	59,0%▲▲▲	41,0%▼▼▼
Tous les secteurs	16,7%	83,3%

Contrat de travail		
	Contrat permanent	Contrat non permanent
Agriculture, chasse et sylviculture + pêche (A+B)	56,1%▼▼▼	43,9%▲▲▲
Tous les secteurs	76,6%	23,4%

Taille de l'entreprise					
	Entreprise unipersonnelle	Micro entreprise (2-9 personnes)	Petite entreprise (10-49 personnes)	Entreprise moyenne (50-249 personnes)	Grande entreprise (250+ personnes)
Agriculture, chasse et sylviculture + pêche (A+B)	23,9%▲▲▲	53,6%▲▲▲	14,2%▼▼▼	7,2%▼▼▼	1,1%▼▼▼
Tous les secteurs	10,4%	27,5%	27,7%	19,4%	15,0%

Niveau d'instruction							
	Pas d'éducation	Enseignement primaire (CITE 1)	Enseignement secondaire inférieur (CITE 2)	Enseignement secondaire supérieur (CITE 3)	Enseignement post-secondaire dont enseignement pré-professionnel ou professionnel	Premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5)	Deuxième cycle de l'enseignement supérieur (CITE 6)
Agriculture, chasse et sylviculture + pêche (A+B)	3,3%▲▲▲	12,4%▲▲▲	29,2%▲▲▲	42,4%	4,1%	7,8%▼▼▼	0,9%
Tous les secteurs	0,9%	5,3%	16,5%	44,5%	7,3%	23,5%	2,0%

Niveau de revenus				
	Tranche de revenus			
	Plus faible	Faible	Elevée	Plus élevée
Agriculture, chasse et sylviculture + pêche (A+B)	45,6%▲▲▲	26,6%	15,1%▼▼▼	12,8%▼▼▼
Tous les secteurs	25,1%	23,9%	26,7%	24,3%

Comment interpréter les tableaux

La comparaison concerne le sous-groupe/ secteur et la moyenne de tous les secteurs basée sur l'échantillon de l'enquête européenne sur les conditions de travail de 2005 pour l'UE-27.

Les symboles ▲ (p<0,05), ▲▲ (p<0,01), et ▲▲▲ (p<0,001) indiquent les différences entre le secteur examiné et la moyenne de l'échantillon à différents degrés de signification statistique (chaque moyenne est testée avec le test t). Plus le nombre de triangles est élevé, plus la signification statistique du chiffre est importante (c'est-à-dire qu'il est plus susceptible de refléter une différence réelle dans la population).

Lorsqu'il n'y a pas de triangles à côté des estimations, cela signifie que les différences observées entre les sous-groupes ne sont pas significatives d'un point de vue statistique.

Conditions de travail et conséquences

La figure ci-dessous illustre certaines dimensions spécifiques des conditions de travail qui sont favorables ou défavorables dans l'agriculture (ainsi que la chasse, la sylviculture et la pêche), en prenant comme point de référence l'exposition moyenne (0,0 dans le graphique ci-dessous).

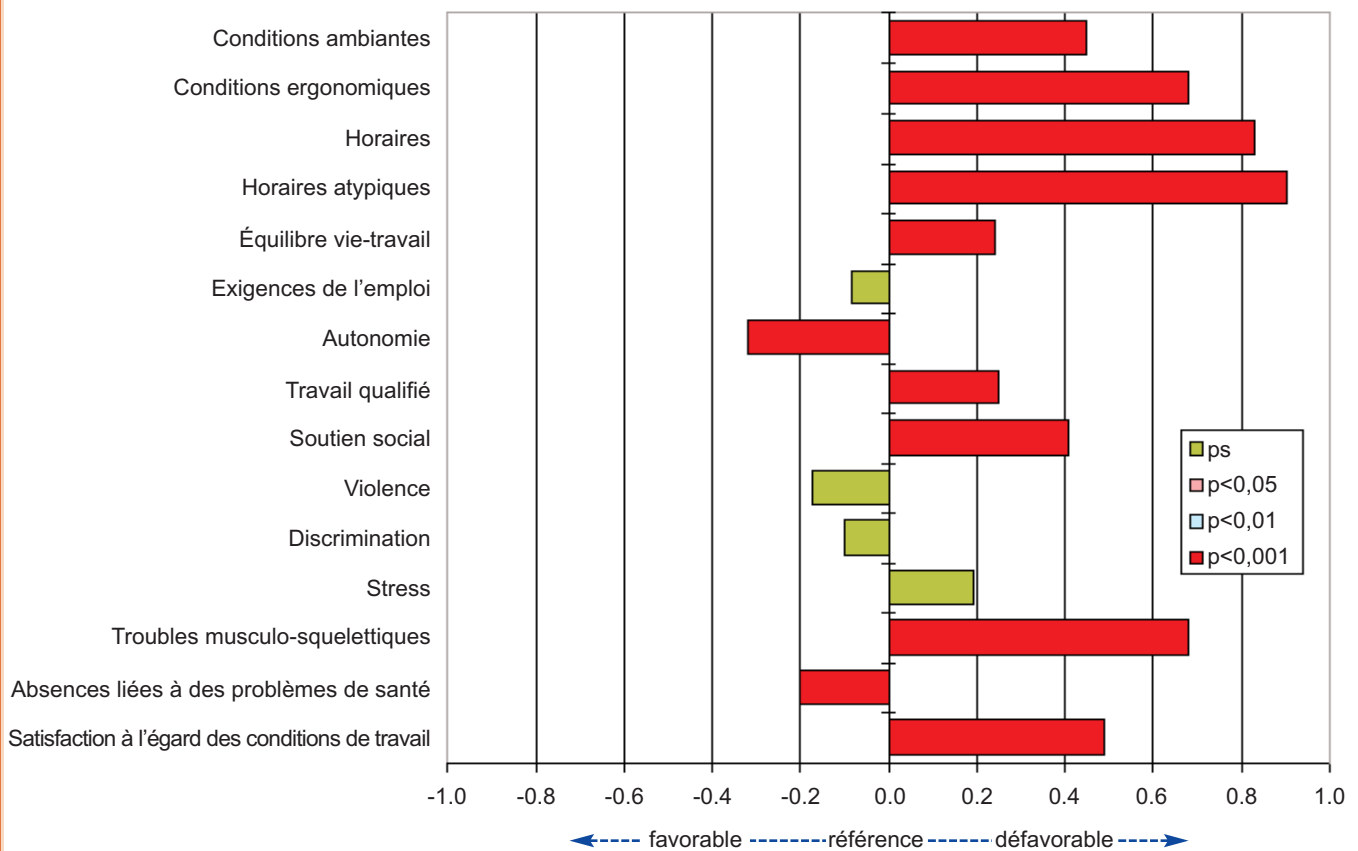
En examinant uniquement les différences statistiquement significatives, les travailleurs de ce secteur sont particulièrement exposés aux risques ergonomiques (positions pénibles ou fatigantes, obligation de porter ou de déplacer des charges lourdes, obligation de rester debout ou de marcher, mouvements répétitifs de la main ou du bras) et, bien que dans une moindre mesure, les risques ambiants (exposition aux vibrations, bruits, températures

élevées/ basses, inhalation de fumées, vapeurs, poudres, poussières, inhalation de vapeurs telles que dissolvants et diluants, manipulation de substances chimiques).

Dans ce secteur, le temps de travail est peu satisfaisant pour les travailleurs, avec de longues journées, des horaires atypiques (travail de nuit et en soirée, le samedi et dimanche et des journées de travail de plus de 10 heures) et un mauvais équilibre vie-travail.

L'agriculture se caractérise aussi par des taux relativement élevés de travail non qualifié, un manque de soutien social (des collègues et/ou de la direction), un nombre élevé de troubles musculo-squelettiques liés au travail et un faible degré de satisfaction à l'égard des conditions de travail. D'autre part, l'autonomie est relativement élevée et les absences en raison de problèmes de santé assez limitées.

Agriculture, chasse, sylviculture et pêche



Comment interpréter le diagramme

Pour établir le profil du secteur, onze conditions de travail (essentiellement des indices composites basés sur plusieurs variables) et quatre problèmes (stress, troubles musculo-squelettiques, absences liées à des problèmes de santé et satisfaction professionnelle) ont été prises en compte.

Dans le graphique ci-dessus, $p < 0,001$ représente le niveau de signification statistique le plus élevé, alors que $p < 0,01$ et $p < 0,05$ indiquent comparativement des niveaux plus faibles de signification statistique; «ps» signifie pas de différence statistiquement significative. Les différences statistiques par rapport à la moyenne peuvent être favorables (côté gauche du graphique) ou défavorables (côté droit du graphique) pour un ensemble donné de conditions de travail.

Les valeurs supérieures à +/- 0,2 indiquent un léger écart par rapport à l'exposition moyenne (0,0) alors que les valeurs allant de +/- 0,2 à +/- 0,5 et supérieures à +/- 0,5 désignent respectivement des écarts substantiels et très substantiels par rapport à l'exposition moyenne.

Par exemple, le graphique ci-dessus montre que les valeurs indiquant l'exposition aux conditions ambiantes sont statistiquement significatives ($p < 0,001$) et supérieures à + 0,5, ce qui signifie que les travailleurs agricoles ont un niveau d'exposition plus important que la moyenne.

Principales conclusions

- En termes de caractéristiques socio-démographiques, l'agriculture est un secteur relativement «âgé» avec des anciennetés supérieures à la moyenne et une concentration relativement importante de travailleurs indépendants et de salariés sous contrat temporaire. Dans ce secteur, les niveaux d'instruction et de revenus sont relativement faibles.
- Globalement, les travailleurs dans le secteur agricole affichent un profil sectoriel peu favorable avec une forte exposition aux risques ergonomiques et ambiants, de faibles degrés de soutien social et, bien que dans une moindre mesure, une pénurie de travail qualifié. Ce secteur étant situé dans la partie «défavorable» de la dimension de risque, la prévalence des troubles musculo-squelettiques liés au travail y est élevée.

Méthodologie

L'enquête européenne sur les conditions de travail (EECT) est menée tous les cinq ans par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), une agence européenne tripartite basée à Dublin. Le questionnaire est élaboré par l'équipe d'Eurofound, en étroite coopération avec un groupe d'experts. Ce groupe réunit des représentants des partenaires sociaux européens, d'autres organismes européens (Commission européenne, Eurostat, Agence européenne de la sécurité et la santé au travail), des organisations internationales (OCDE, OIT), des instituts nationaux de la statistique, ainsi que d'éminents experts européens dans le domaine. L'échantillon de l'EECT est représentatif des personnes occupant un emploi (salariés et travailleurs indépendants âgés de 15 ans et plus, conformément à la définition d'Eurostat) au cours de la période des entretiens et résidant dans chacun des pays couverts par l'enquête. L'échantillonnage de l'EECT a

suivi, dans chaque pays, un processus en plusieurs étapes avec stratification et regroupement, et procédure dite de la «marche aléatoire» pour la sélection des répondants à la dernière étape. Tous les entretiens ont été menés en face à face, à domicile.

Autres recherches d'Eurofound sur le secteur

Représentativité des partenaires sociaux: secteur agricole (en anglais)

<http://www.eurofound.europa.eu/eiro/studies/tn0608017s/index.htm>

Relations industrielles dans l'agriculture

http://www.eurofound.europa.eu/eiro/2005/09/study/index_fr.htm

Impact des TIC sur l'industrie de la pêche: deux scénarios (en anglais)

<http://www.eurofound.europa.eu/pubdocs/2003/103/en/1/EF03103EN.pdf>

L'impact des TIC sur l'industrie de la pêche en Europe: étude de cas (en anglais)

<http://www.eurofound.europa.eu/emcc/publications/2003/ef03118en.pdf>

Autres informations

Le rapport principal et les analyses secondaires de la quatrième enquête européenne sur les conditions de travail sont disponibles sur le site de l'Observatoire européen des conditions de travail (EWCO) à l'adresse suivante:

<http://www.eurofound.europa.eu/ewco/surveys/ewcs2005/index.htm>

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter:

Sara Riso, Chargée de l'information
sri@eurofound.europa.eu